

## **Restitution des ateliers par les participants**

**Réunion publique de concertation de Bordeaux – 5 juin 2023**

**Organisateur : Région Nouvelle-Aquitaine**

**Nombre de participants : 12**

### **Maîtrise de l'urbanisation ; préservation des terres agricoles, des sites naturels, des forêts et de la qualité des sols**

**Faire autrement la ville** : remettre l'existant en valeur par rapport aux constructions neuves qui artificialisent les sols et notamment via la réhabilitation de bâtiments existants.

**Créer un équilibre entre le monde rural et la ville** : les grandes villes se développent mais il ne faut pas oublier les populations qui vivent dans les petits villages. Il serait par exemple intéressant de faire le lien entre les lieux d'emplois et les lieux de vie pour faciliter les mobilités entre les territoires.

**Travailler l'aménagement du territoire** : la Région doit prendre en compte les spécificités des territoires et considérer toutes les expérimentations réalisées sur les territoires même si elles ne peuvent pas être généralisées.

### **Développement et localisation des constructions logistiques**

**Penser les différentes échelles**, du régional, au national voir à l'europpéen. En effet, il y a du trafic de camions au niveau régional mais aussi beaucoup de trafic international. Il est essentiel de penser le modèle en prenant en compte la réalité des déplacements et des connexions.

**Valoriser les hubs urbains** : il est essentiel d'identifier les hubs urbains qui sont indispensables pour la livraison du dernier kilomètre notamment via l'utilisation de vélos cargo. Il faut investir fortement ces lieux et les développer. A noter que beaucoup de compagnies sont rachetées par de grands groupes, est-ce le modèle de développement souhaité ?

**Mutualiser transports de voyageurs et transports de marchandises** : il serait intéressant d'utilisation des transports en commun de voyageurs pour les marchandises et notamment la nuit (ex : TRAM de Bordeaux ou TER).

**Accepter des temps de livraison plus longs en faisant preuve de pédagogie** (suivi du colis, transparence sur la démarche, ...) et ainsi permettre aux entreprises et aux clients d'être davantage éco-responsables.

### **Prévention et gestion des déchets**

**Sanctions plus lourdes pour les dépôts sauvages**, à la fois financières mais aussi pénales car certains ont les moyens de payer les amendes. Il faut faire des exemples pour dissuader.

**Améliorer la communication pour éviter la désinformation** par exemple sur les poubelles vertes et noires qui finissent au même endroit. Il faut expliquer comment le tri est réalisé, pourquoi on le fait, ... peut être ouvrir les déchetteries au public et faire de la pédagogie auprès de la population et des enfants.

**Subventionner les entreprises**, proposer des bonus pour celles qui fabriquent des emballages bio ou raisonnés.

# POURQUOI PRÉSERVER LES TERRES AGRICOLES, LES SITES NATURELS, LES FORÊTS ET LA QUALITÉ DES SOLS ? QUELS ENJEUX ?

## ALORS, QUELLES SOLUTIONS SONT POSSIBLES ?

Parce que l'urbanisation des dernières décennies a été trop importante

peut nuire à la vitalité des centres villes

éloigne les lieux d'habitations des lieux d'emploi + dépendance à la voiture

coupe les continuités naturelles et nuit au déplacement des animaux

morcelle les exploitations agricoles

Autoriser l'élevage dans nos forêts

Parce que favorise l'emploi local

Repenser l'organisation du territoire pour rationaliser l'espace

captation carbone des sols

support de la production de notre alimentation

Parce que les terres agricoles, les forêts, les espaces naturels nous protègent

évite le ruissellement et ses effets sur le risque inondation

favorise l'infiltration des eaux, sa filtration et l'alimentation des nappes

limite l'augmentation des températures et réduit les îlots de chaleur

accueille la biodiversité et les assure les équilibres écologiques



**FONCIER**

## QU'EST-CE QUE LE SRADDET ENVISAGE ? OU PEUT FAIRE ?

Ambitionner un meilleur équilibre en termes de développement, d'accès aux services, aux transports et à l'emploi

Réhabiliter les friches ferroviaires, industrielles... construire sur le bâti existant

Diviser par 2 l'urbanisation des espaces naturels, agricoles et forestiers entre 2021-2031 + absence d'artificialisation nette des sols à l'horizon 2050

Adapter les objectifs de réduction de l'urbanisation en tenant compte des enjeux propres à 5 profils de territoire et des enjeux d'aménagement

Inciter les territoires à faire évoluer leur modèle d'urbanisation, en fonction de leurs caractéristiques et de leurs enjeux propres

Créer, favoriser l'implantation d'emploi en zone moyenne ville plutôt que concentrer sur la métropole

Adapter la densité à la diversité des territoires

Bail emphytéotique ou à construction

### LEGENDE



Proposition de la Région



Proposition des participants



Adhésion ou mise en valeur de propositions par les participants



Non adhésion des participants aux propositions

Augmenter les logements sociaux (pourcentage)

Changer nos manières de construire

Utiliser la phytoremédiation pour dépolluer les sols (industriels, ferroviaires) sur le temps long, nécessaire à leur mutation

Faciliter la mutation de bâtis en rendant possible les études techniques au cas par cas (sécurité incendie, portance...).

Le respect de règles d'urbanisme

Autoriser des logements mobiles dans les zones à risques

Limiter l'imperméabilisation de sols

Limiter le nombre de magasins et inciter les consommateurs à aller sur les marchés ou autre

Réguler le prix du foncier

Taxe logement vacant, Airbnb

Mobilité

Une agriculture plus vivrière et moins industrialisée permettrait de créer des emplois en zone rurale à proximité (mobilité) tout en respectant la biodiversité et de captation de CO2

Lycées Emplois

Emplois

Favoriser les aménagements et reconstruction plutôt que démolition et reconstruction neuve

Changement d'usage et de destination + recomposition spatiale de l'urbanisme existant / requalification mutualisation

Habitat existant non utilisé

Le SRADDET doit définir une règle pour réguler la division parcellaire

Mieux utiliser les espaces déjà urbanisés (réhabiliter les bâtiments existants, les espaces à l'abandon, les friches...)

Mieux inscrire les nouvelles constructions dans l'environnement (terrains constructibles plus petits, bâtiments avec des étages, ...)

# POURQUOI FIXER DES OBJECTIFS EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT ET DE LOCALISATION DES CONSTRUCTIONS LOGISTIQUES ? QUELS ENJEUX ?

**ALORS, QUELLES SOLUTIONS SONT POSSIBLES ?**

Utiliser des véhicules moins polluants : vélo cargo, véhicules utilitaires légers, véhicules électriques

Utiliser les autres modes de transports de marchandises (trains, bateaux) car des infrastructures de transfert existent (ports, plateformes multimodales, ...)

Car le nombre d'entrepôts augmente et qu'il est nécessaire de mieux encadrer leur développement

mieux maîtriser la qualité des entrepôts et le respect des paysages

besoin de 15 à 20 ha an pour de nouveaux entrepôts

multiplication des points de livraisons (points relais, domicile, magasins)

Pour limiter les nuisances du transport des marchandises et réduire les émissions de gaz à effet de serre

90% du trafic de marchandises passe par la route

limiter les nuisances : trafic routier, bruit, sécurité...

40% des émissions de GES sont liés aux transports



**LOGISTIQUE**

**QU'EST-CE QUE LE SRADDET ENVISAGE ? OU PEUT FAIRE ?**

Favoriser un meilleur équilibre territorial des activités logistiques

Privilégier l'implantation des entrepôts à proximité / connectés aux ports ou à des zones embranchées fer

Développer les projets sur des terrains déjà urbanisés ou dans des bâtiments existants+ améliorer la qualité écologique et paysagère des projets

Développer les vélos cargos pour le transport de marchandises en ville : dépôt -> magasins

Protéger les zones industrielles existantes en centre urbain en prenant (en compte leurs besoins propres et les nuisances associées)

Optimiser les tarifs : fer, fluvial

Cultures locales en transformant les forêts de pins en terres arboricoles, fruitières

Accroître le transport fluvial

Créer un catalogue des dépôts existants et faire choisir à une entreprise qui cherche

Améliorer, amplifier le FRET (transport de marchandises par voie ferrée)

Créer le merroutage / fluvial (transports de marchandise par voie maritime)

Transport terminal (mutualiser matériel modulable : tram pour livraison la nuit sur la métropole)

Donner le choix au consommateur de choisir un mode de livraison plus long mais plus écologique

Expliquer pourquoi 15 jours de livraison (Ex: acheminement en péniche)

Limiter la zone franche qui incitent les entreprises à s'installer pour bénéficier d'allègement de charges

Imposer le transport électrique pour la desserte urbaine (Pollution/bruit)

Changer les productions agricoles (par rapport au climat par exemple) et éviter de tout importer

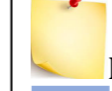
Imposer des contraintes écologiques dans les PLU pour les entrepôts et des compensations / Création d'actions environnementales et énergétiques

Favoriser plus le transport de marchandises par le train que par le bateau (moins polluant)

Logistique urbaine -> législation ZFE (Crit'Air) -> Développer des plateformes de logistique douce intra-rocade

Repenser les zones de production par pays : adapter les moyens de logistique par rapport aux zones de production (relocalisation)

**LEGENDE**



Proposition de la Région



Proposition des participants



Adhésion ou mise en valeur de propositions par les participants



Non adhésion des participants aux propositions

# POURQUOI FIXER DES OBJECTIFS EN MATIÈRE DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES DÉCHETS ? QUELS ENJEUX ?

**ALORS, QUELLES SOLUTIONS SONT POSSIBLES ?**



600 kg de déchets produits par habitant et par an

Pour réduire les impacts sur l'environnement liés aux déchets

Pour limiter les coûts de collecte et de traitement

81% des plastiques produits deviennent des déchets en moins d'un an

Imaginer une gestion plus efficace de leur prévention, de leur valorisation et de leur traitement

- Augmenter la répression sur les incivilités urbaines, crottes de chiens, dépôts en dehors des containers
- Développer la filière de consigne/lavage de bouteilles en verre, développer les stations de lavage
- Mettre des chaussettes sur les sorties d'eau de pluie dans l'océan
- Développer des recycleries qui donnent une seconde vie aux objets (exemple : Atelier déco solidaire)
- Améliorer l'information pour le don de mobilier ou autre à des fins de redistribution
- Augmenter le nombre de composteur et informer sur leur utilisation
- Imposer la collecte de déchets compostables pour les entreprises/établissements de plus xx personnes
- Accompagnement et formation des associations de réparation : stage publics gratuits, matériel
- Faciliter l'accès aux déchèteries pour les personnes sans véhicules
- Imposer une réduction de l'utilisation du plastique par les entreprises de distribution alimentaire (entrepôt logistique comme la Scaso)
- Études chimiques pour récupération réelle des différents types de plastiques
- Soutenir la Recherche et Développement PME pour créer des emballages bio-recyclables
- Création de centre de dépôt d'objets pour don/réutilisation

## QU'EST-CE QUE LE SRADDET ENVISAGE ? OU PEUT FAIRE ?

- Mettre à jour les objectifs de prévention, de réduction et de recyclage des déchets du SRADDET
- Réduire la production de déchets, et notamment celle des ménages (compost, recyclerie, réparation, emballages réutilisables, ...)
- Prévenir les dépôts de déchets illégaux : inciter les collectivités à sensibiliser, nettoyer, mettre en place des sanctions financières
- Diminuer la présence des produits en plastique dans l'environnement en luttant contre le plastique à usage unique

- Cibler plus les industries agroalimentaires que les citoyens
- Installer une vidéosurveillance (démontable) au niveau des points de dépôts sauvages identifiés
- Rendre le dépôt des déchets gratuit pour les pro, pour réduire les dépôts sauvages
- Amplifier la police environnementale : contrôler les fraudes (dépôts sauvages)

**LEGENDE**

- Proposition de la Région
- Proposition des participants
- Adhésion ou mise en valeur de propositions par les participants
- Non adhésion des participants aux propositions